



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance deux
passports pour Genève, valables
du 1^{er} au 30 juin courant
pour mes deux filles
Louise Gyras née à Aurillac
le 16 janvier 1900 et
Gabrielle Gyras née à
Aurillac le 19 novembre 1901
habitant toutes les deux
Aurillac 1 rue E. Ductaux

Je vous prie agréer
Monsieur le Préfet
l'assurance de ma haute
considération,

Yve Gyras

Transmis à M. le Préfet du Cantal
avec avis favorable

Aurillac le 10 juin 1922

